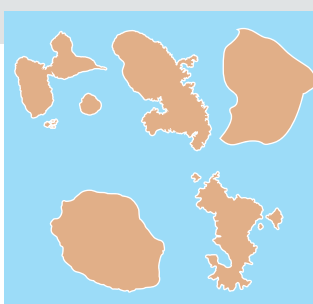


PORTRAITS RÉGIONAUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

GRUPE



Départements et Régions D'OUTRE-MER



Au 1er janvier 2017, le nombre d'EPCI à fiscalité propre de l'outre-mer (départements et régions d'outre-mer ou Drom : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) est resté identique à celui de 2016 (23 EPCI). L'outre-mer n'a donc pas été impactée par le vaste mouvement de fusions et de recombinaisons des périmètres intercommunaux résultant de la mise en œuvre de la loi NOTRe du 7 août 2015.

Les Drom s'étendent sur 89 170 km² (13 % du territoire français : ils constitueraient, unifiés, la plus grande région française) sur lesquels se répartissent 2 121 551 d'habitants (moins de 3 % de la population française, ce qui constituerait, paradoxalement, la région la moins peuplée de France). Cette différence traduit une densité de population (24 hab./km², territoire le moins densément peuplé de France) largement inférieure à la moyenne nationale (101 hab./km², soit - 76 %). En retranchant la Guyane qui représente

93 % de la superficie des Drom, ils concentreraient 1 866 706 d'habitants (toujours moins de 3 % de la population française) sur 5 927 km² (moins de 1 % du territoire national), soit une densité de 316 hab./km² (deuxième densité la plus importante de France avec Mayotte, 607 hab./km², la Martinique, 342 hab./km², et La Réunion, 334 hab./km²). Réunis, les Drom comptent 23 EPCI à fiscalité propre dont la superficie moyenne (3 876 km²) tombe à 297 km² en soustrayant la Guyane, (soit une baisse de 92 %) contre 531 km² pour le reste de la France. Ils rassemblent en moyenne 6 communes et 95 090 habitants, contre 27,9 et 53 396 à l'échelle nationale, la médiane est de 6,2 communes et 96 117 habitants contre 23 et 23 817 en France. La similarité apparente de la médiane et de la moyenne ne témoigne pas, compte tenu d'un écart-type élevé⁽¹⁾ d'une homogénéité mais plutôt d'une grande diversité de l'intercommunalité d'outre-mer.

**23 EPCI
À FISCALITÉ PROPRE**
dont

**8 communautés
de communes**
(soit 35 % du total)

**15 communautés
d'agglomération**
(65 %)

	Nom EPCI	Nbre habitants par EPCI	Ecart Type
Guadeloupe	CC de Marioe Galante	11 304	31 497
	CA du Nord Grande Terre	59 313	
	CA de la Riviéra du Levant	69 115	
	CA du Nord Basse Terre	79 711	
	CA Grand Sud Caraïbe	83 186	
	CA Cap Excellence	104 077	
Martinique	CA du Pays Nord Martinique	105 154	29 696
	CA de l'Espace Sud de la Martinique	122 160	
	CA du Centre de la Martinique	162 938	
Guyane	CC de l'Est Guyanais	6 991	54 923
	CC des Savanes	31 146	
	CC de l'Ouest Guyanais	88 530	
	CA du Centre Littoral	128 178	
La Réunion	CA Intercommunale de la Réunion Est (Cirest)	127 500	41 388
	CA du Sud	127 553	
	CA Civis (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)	179 356	
	CA Intercommunale du Nord de la Réunion (Cinor)	202 180	
	CA Territoire de la Côte Ouest (Tco)	216 068	
Mayotte	CC de Petite-Terre	24 886	17 969
	CC du Sud	28 108	
	CC du Centre-Ouest	44 816	
	CC du Nord de Mayotte	50 013	
	CA de Dembeni / Mamoudzou	69 268	
TOTAL		2 121 551	59 400

	Population INSEE 2016	Nbre EPCI
Guadeloupe (971)	402 119	6
Martinique (972)	385 551	3
Guyane (973)	244 118	4
La Réunion (974)	835 103	5
Mayotte (976)	235 132	5
Total	2 102 023	23

1. « L'écart-type sert à mesurer la dispersion ou l'étalement d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. [...] Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène. » Insee.

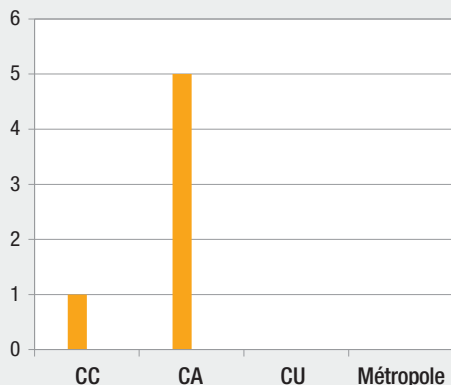


6 ECPI À FISCALITÉ PROPRE SOIT PAR RAPPORT À 2016 :

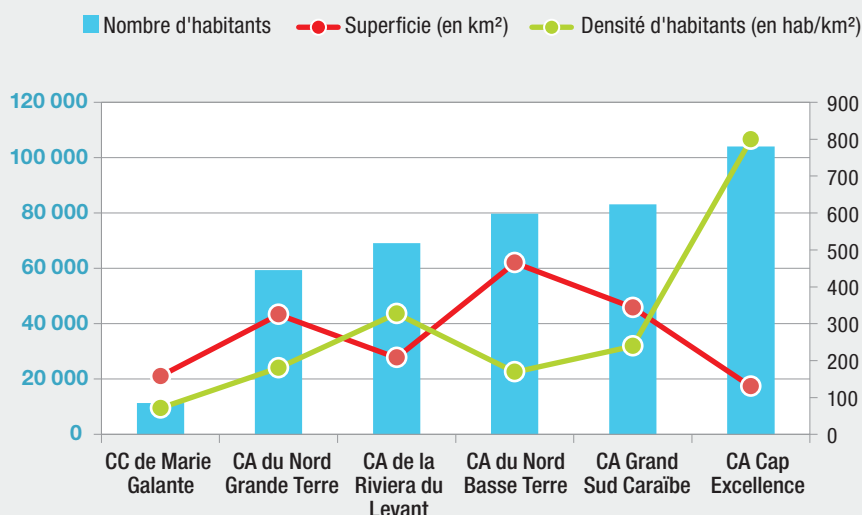
- › 1 CC (pas de changement)
- › 5 CA (pas de changement)

NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ

- FPU - Avec évolution périmètre
- FPU - Sans évolution périmètre
- FA - Avec évolution périmètre
- FA - Sans évolution périmètre



EPCI : RÉPARTITION CROISSANTE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE



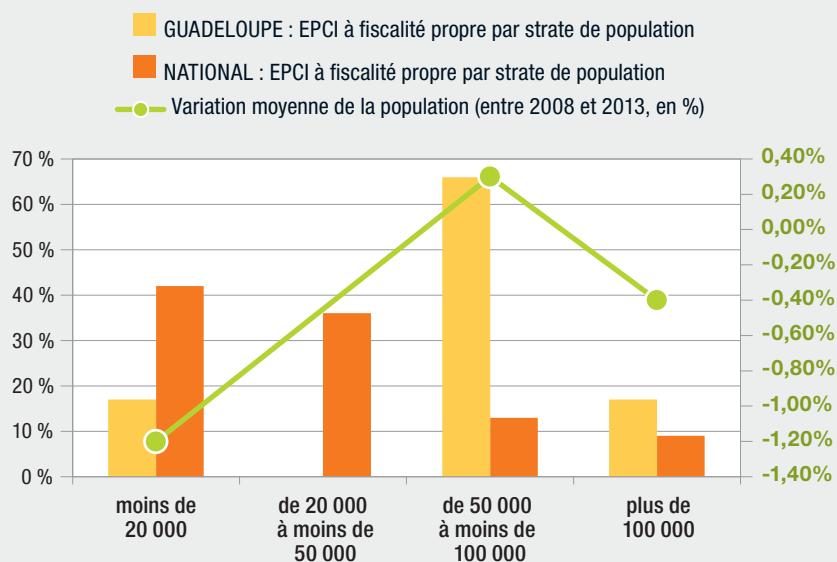
La Guadeloupe continentale, formée de Basse-Terre à l'ouest (848 km²) et Grande-Terre à l'est (590 km²), représente plus de 88 % de la superficie de l'archipel et 97 % de sa population. Séparés par un canal (la Rivière Salée), ces deux territoires présentent de fortes divergences.

La présence d'un important massif montagneux qui traverse le territoire de Basse-Terre (point culminant : volcan de la Soufrière, 1 467 m) contribue à une localisation de la population sur tout le pourtour du littoral. Légèrement plus peuplée, Grande-Terre bénéficie d'un territoire moins accidenté. Cependant, sa population se concentre essentiellement dans la partie sud de l'île, sous l'attraction d'un pôle urbain : Pointe-à-Pitre. Ce pôle permet d'intégrer au sein de la même communauté d'agglomération (communautés d'agglomération CAP excellence) la ville la plus peuplée de Basse-Terre (Baie-Mahault) et celle de Grande-Terre (les Abymes). Elle réunit ainsi 26 % de la population de la Guadeloupe sur seulement 8 % de son territoire, soit une densité de 799 hab./km² (trois fois supérieure à la moyenne régionale d'outre-mer et près de huit fois supérieure à la moyenne nationale). L'aire urbaine de Pointe-à-Pitre attire, quant à elle, 79 % de la population sur 69 % du territoire, pour une densité de 282 hab./km².

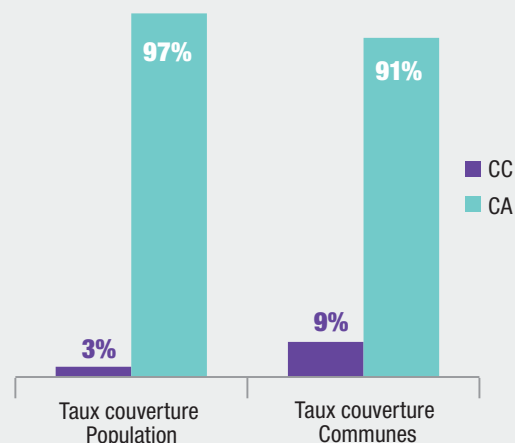
GUADELOUPE			Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Sans modif. du périmètre	FPU	CC	CC de Marie-Galante		Aucun changement	3
		CA	CA Cap Excellence		Aucun changement	3
		CA	CA «La Riviera du Levant»		Aucun changement	4
		CA	CA du Nord Grande Terre		Aucun changement	5
		CA	CA du Nord Basse-Terre		Aucun changement	6
		CA	CA Grand Sud Caraïbe		Aucun changement	11



ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR STRATE



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



Le fait que la grande majorité des EPCI de la Guadeloupe (83 %) regroupent plus de 50 000 habitants (contre seulement 22 % à l'échelle nationale) découle de la forte densité de population (plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale) et du périmètre étendu des communes (51 km² en moyenne contre 19 km² à l'échelle nationale, soit +63 %) qui impliquent des EPCI « étendus » (leur superficie demeure néanmoins inférieure à la moyenne française : 271 km² contre 531 km², soit -49 %). Malgré un solde naturel positif légèrement supérieur à celui du reste de la France sur la période 2008-2013 (+0,6 % contre +0,4 %), la population de la Guadeloupe est demeurée stable pendant cinq ans en raison d'un solde des entrées-sorties négatif (-0,6 % sur la même période). Ce constat est le même pour l'ensemble de l'intercommunalité, à l'exception de trois EPCI qui enregistrent une variation positive de leur population (communautés d'agglomération du Nord Grande-Terre, +0,6 % ; communautés d'agglomération du Nord Basse-Terre, +0,5 % ; communautés d'agglomération La Riviera du Levant, +0,5 %) en raison d'un taux des entrées-sorties plus réduit. Ces données peuvent être corrélées avec l'important taux de chômage (des 15-64 ans en 2016) que connaît la région, plus de deux fois supérieur à celui de la France métropolitaine (23,8 % contre 9,7 %).

LEXIQUE

- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- CC** : Communauté de communes
- CA** : Communauté d'agglomération
- CU** : Communauté urbaine
- Métrop** : Métropole
- FPU** : Fiscalité professionnelle unique
- FA** : Fiscalité additionnelle

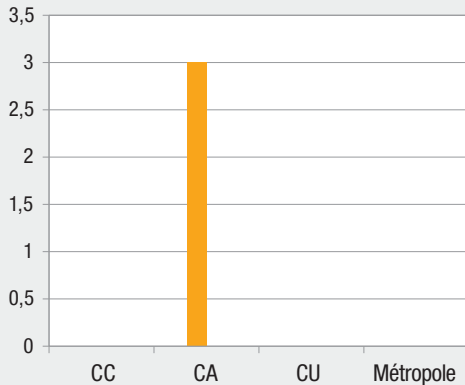


3 ECPI À FISCALITÉ PROPRE SOIT PAR RAPPORT À 2016 :

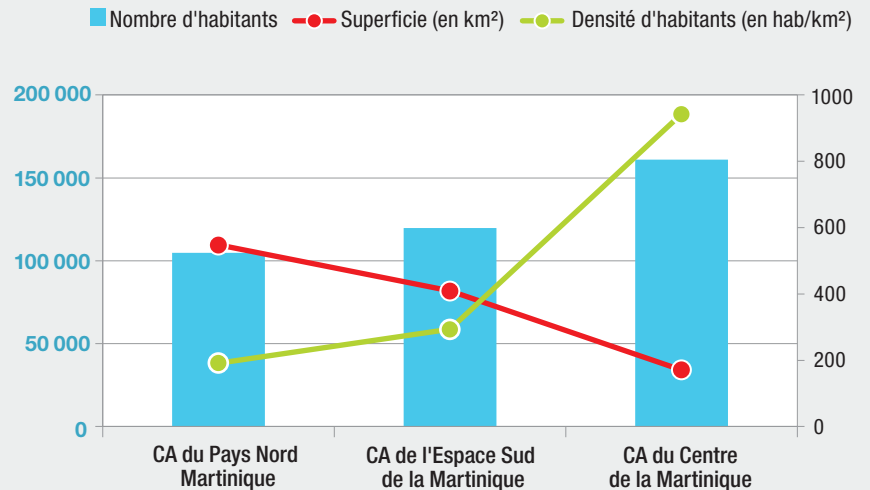
› 3 CA (pas de changement)

NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ

- FPU - Avec évolution périmètre
- FPU - Sans évolution périmètre
- FA - Avec évolution périmètre
- FA - Sans évolution périmètre



EPCI : RÉPARTITION CROISSANTE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE



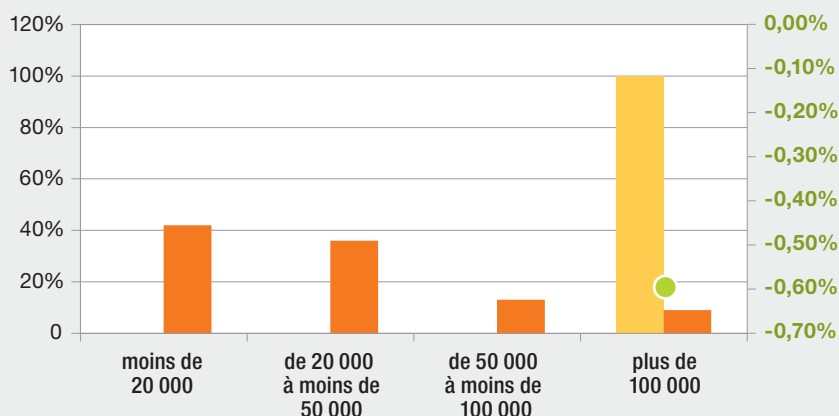
Du fait de la présence d'importants reliefs au nord (Montagne Pelée, 1 397 mètres; Pitons du Cabaret, 1 196 mètres...) et au sud de l'île (Montagne du Vauclin, 504 mètres; Morne Larcher, 477 mètres), près de la moitié de la population (42 %) se concentre au cœur du territoire et se regroupe autour des différents équipements structurants et services (hôpital, préfecture...). Les deux villes les plus peuplées de la Martinique (Port-de-France et le Lamentin) se situent sur la côte ouest au sein de la communauté d'agglomération au périmètre le plus circonscrit, Centre de la Martinique (171 km² contre 531 km² en moyenne pour les EPCI français, soit -68 %). Ces villes réunissent à elles seules 32 % de la population sur 9 % du territoire soit une densité de 1 172 hab./km², dix fois plus élevée que la moyenne métropolitaine.

MARTINIQUE			Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Sans modif. du périmètre	FPU	CA	CA du Pays Nord Martinique		Aucun changement	18
		CA	CA de l'Espace Sud de la Martinique		Aucun changement	12
		CA	CA du Centre de la Martinique		Aucun changement	4



ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR STRATE

- MARTINIQUE : EPCI à fiscalité propre par strate de population
- NATIONAL : EPCI à fiscalité propre par strate de population
- Variation moyenne de la population (entre 2008 et 2013, en %)



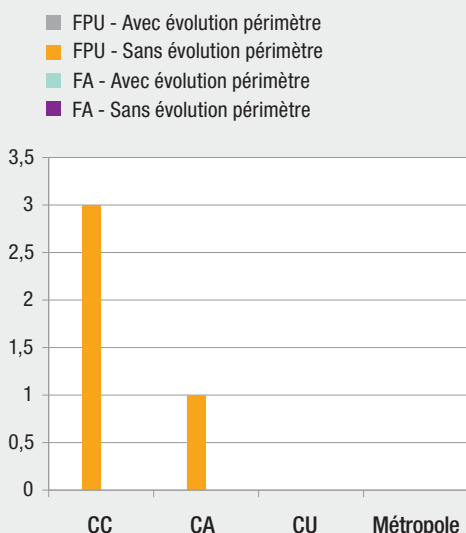
Le fait que tous les EPCI de Martinique dépassent le seuil des 100 000 habitants (contre seulement 9 % à l'échelle de la France) s'explique par une forte densité de population (trois fois plus importante qu'en métropole) et par le périmètre étendu des communes (33 km² en moyenne contre 19 km² à l'échelle nationale, soit +43 %) qui impliquent des EPCI « étendus » (la superficie de deux des trois communautés d'agglomération demeure néanmoins inférieure à la moyenne française). Malgré un solde naturel positif égal à celui du reste de la France (+0,5 %), la Martinique a connu sur cinq ans (2008-2013) une baisse de sa population de -0,6 % en raison d'un solde des entrées-sorties négatif (-1,1 % sur la même période). Ce taux peut être relié pour partie au taux de chômage, près de deux fois plus important que celui de France métropolitaine (17,6 % contre 9,7 % en 2016 pour les 16-64 ans).



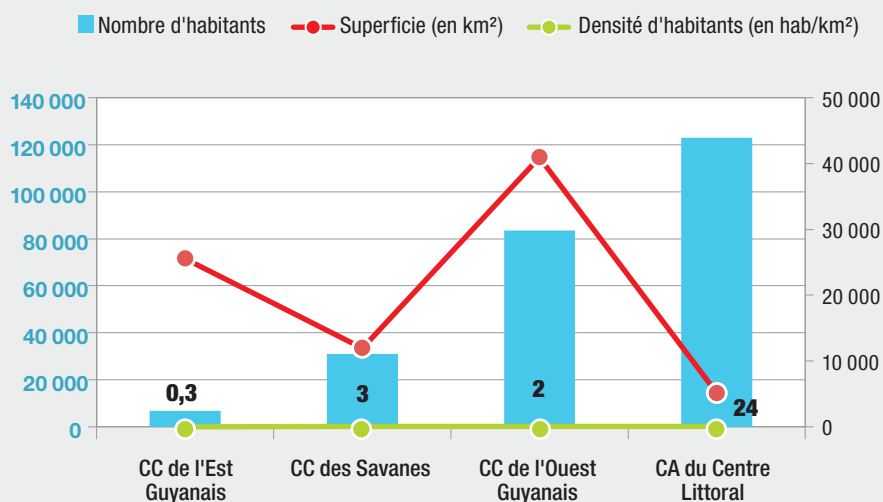
4 EPCI À FISCALITÉ PROPRE SOIT, PAR RAPPORT À 2016 :

- › **3 CC** (contre 28 soit une diminution de 46%)
- › **1 CA** (pas de changement)

NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



EPCI : RÉPARTITION CROISSANTE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE

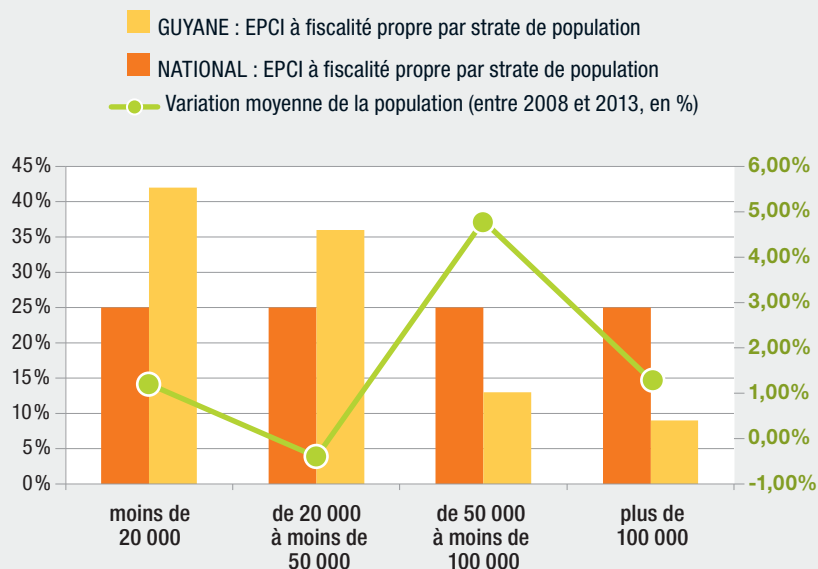


La présence d'importants reliefs au centre du territoire et de nombreuses zones collinaires jusqu'au sud, combinés à des espaces forestiers denses et étendus explique la concentration des populations et des activités économiques et agricoles au nord, sur une bande de terre jouxtant le littoral. Cette dernière rassemble les principaux centres urbains (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent, Matoury, Remire-Monjoly...) qui accueillent 89 % de la population pour une densité de 40 hab./km² (14 fois plus importante que la densité régionale de 2,9 hab./km², mais 2,5 fois moindre que la densité nationale, de 101 hab./km²). À titre d'exemple, Cayenne regroupe 22 % de la population guyanaise sur 0,03 % du territoire, soit une densité de 2318 hab./km² alors que l'intérieur forestier, protégé (à l'image du Parc amazonien de Guyane française) n'abrite que 11 % de la population, soit une densité de 0,3 hab./km². Le territoire semble ainsi davantage construit sur une dichotomie Nord-Sud qu'Est-Ouest, ce qui explique les faibles densités de population des grandes communautés de communes de l'ouest et de l'est guyanais qui comptent pour près de 80 % du territoire. Cependant, du fait de sa proximité avec le Surinam (520 km de frontière), la communauté de communes de l'Ouest Guyanais tend à se densifier depuis les années 1980.

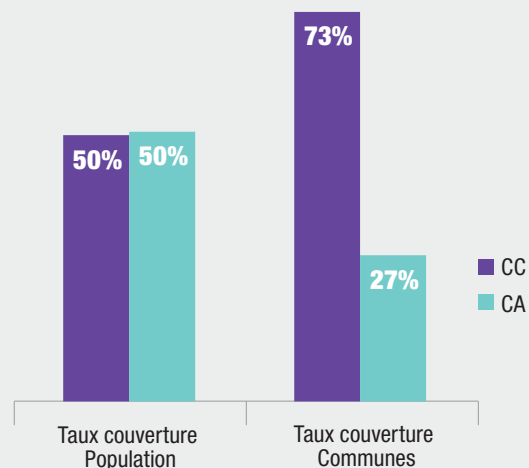
GUYANE			Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Sans modif. du périmètre	FPU	CC	CC des Savanes		Aucun changement	4
		CC	CC de l'Ouest Guyanais		Aucun changement	8
		CC	CC de l'Est Guyanais		Aucun changement	4
		CA	CA du Centre Littoral		Aucun changement	6



ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR STRATE



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



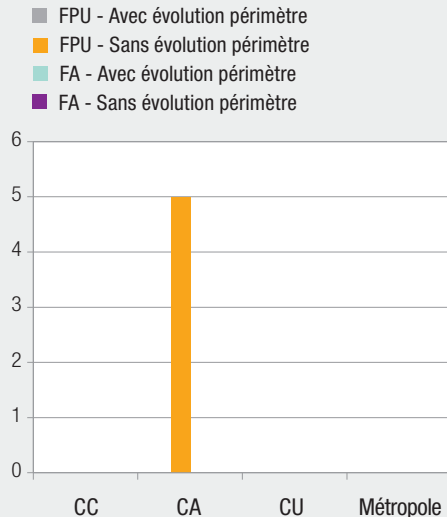
L'étendue du territoire guyanais (plus grande région d'outre-mer), du périmètre de ses communes (3 797 km² contre 19 km² pour la France) et donc a fortiori de celui de ses EPCI (20 883 km² en moyenne contre 531 km² à l'échelle nationale) ainsi que l'extrême concentration de sa population (exemple de la communautés d'agglomération du Centre littoral qui concentre 50 % des habitants de la région sur seulement 6 % de son territoire) favorisent une disparité de l'intercommunalité locale (exemple de la communautés de communes de l'Est Guyanais qui rassemble moins de 3 % de la population sur plus de 30 % du territoire). De fait, la Guyane englobe un EPCI par strate de population. En dehors de la communautés de communes des Savanes qui a vu sa population diminuer de 0,4 % entre 2008 et 2013, le reste des EPCI a connu une forte croissance démographique, jusqu'à 9,5 fois supérieure à la moyenne nationale dans le cas de la communautés de communes de l'Ouest Guyanais (+4,8 % contre +0,5 %) qui bénéficie, sur la même période, du solde naturel le plus élevé (+3,3 %), et du seul solde entrées-sorties positif (+1.5 % contre -0.2 % pour la région).



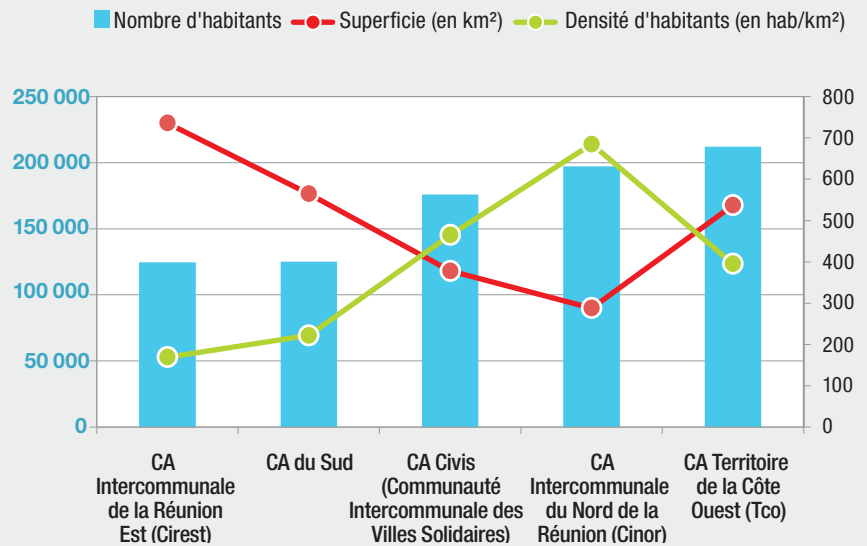
5 EPCI À FISCALITÉ PROPRE SOIT, PAR RAPPORT À 2016 :

› 5 CA (pas de changement)

NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



EPCI : RÉPARTITION CROISSANTE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE

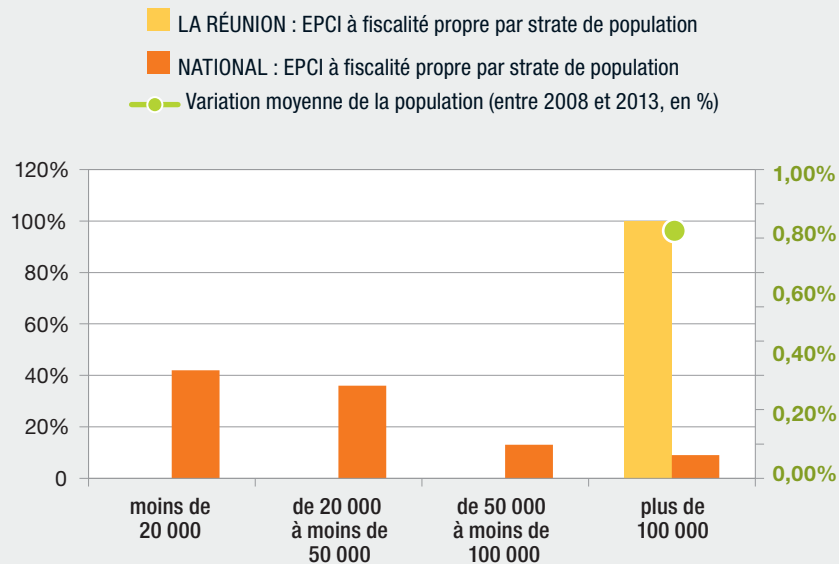


La Réunion est une île volcanique apparue avec le Piton des Neiges (3071 m d'altitude) dont le massif occupe les trois cinquièmes de sa superficie. Plus récent, le Piton de la Fournaise (2632 m), l'un des plus actifs du monde, occupe 40 % du sud-est du territoire. Ce risque volcanique, combiné à un terrain escarpé, on parle parfois du « Sud Sauvage », incite la population à se concentrer au nord, à l'ouest jusqu'à l'extrême sud-ouest de l'île (communauté intercommunale des villes solidaires, communautés d'agglomération Intercommunale du Nord de la Réunion, communautés d'agglomération Territoire de la côte ouest). Trois EPCI réunissent ainsi 70 % de la population de la Réunion sur 48 % de sa superficie avec une densité de 486 hab./km² (30 % plus importante que la densité de l'île, de 340 hab./km², et près de cinq fois supérieure à celle nationale, de 101 hab./km²). Cependant, du fait du relief, c'est davantage le tissu urbain côtier qui va bénéficier de cette concentration comme en témoignent les trois principales villes, Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre, respectivement membres du Cinor, de TCO et de Civis, qui rassemblent à elles seules 56 % de la population de leur EPCI sur 40 % de leur périmètre combiné et 40 % de la population réunionnaise sur seulement 19 % de son territoire, pour une densité de 684 hab./km². Cette surconcentration entraîne depuis une dizaine d'années un empiétement des villes sur les milieux agricoles et naturels des hauteurs (Le Tampon par exemple).

LA RÉUNION			Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Sans modif. du périmètre	FPU	CA	CA Civis (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)		Aucun changement	6
		CA	CA du Sud		Aucun changement	4
		CA	CA Intercommunale de la Réunion Est (Cirest)		Aucun changement	6
		CA	CA Territoire de la Côte Ouest (Tco)		Aucun changement	5
		CA	CA Intercommunale du Nord de la Réunion (Cinor)		Aucun changement	3



ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR STRATE



Le fait que tous les EPCI de la Réunion dépassent le seuil des 100 000 habitants (contre seulement 9 % à l'échelle de la France) découle directement de la forte densité de population (plus de trois fois supérieure à celle métropolitaine) et du périmètre étendu de ses communes (104 km² en moyenne contre 19 km² à l'échelle nationale soit +82 %) qui impliquent des EPCI « élargis » (dont le périmètre moyen n'est que de 501 km² contre 531 km² pour le reste de la France, seuil dépassé par trois EPCI). La Réunion bénéficie d'un solde naturel positif bien supérieur à celui du reste de la France: +1,2 % contre +0,5 % (sur la période 2008 et 2013) qui lui permet de compenser un solde des entrées-sorties négatif (-0,6 % sur la même période) à l'origine d'un accroissement de la population durant ces cinq années légèrement supérieur à la moyenne française (+0,7 % contre +0,5 %). Si ce solde naturel lui a permis de doubler sa population en cinquante ans, l'île devrait selon les projections démographiques atteindre 1 million d'habitants d'ici à 2030. Cet accroissement représente le principal défi de la région en termes d'aménagement du territoire mais également d'emplois, car malgré sa forte croissance économique (+3,1 % en 2014 et +2,8 % en 2015⁽²⁾), la région souffre d'un taux de chômage des 15-64 ans et des 15-24 ans plus de deux fois plus supérieur à celui de France métropolitaine (respectivement 22,4 % contre 9,7 % et 52,4 % contre 23,4 %).

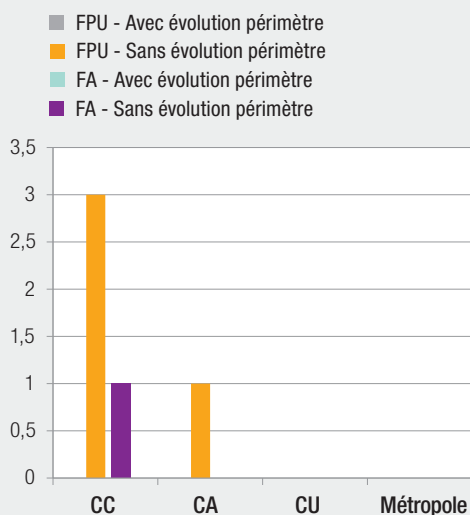
2. Bilans économiques, le 30/06/2016, Insee.



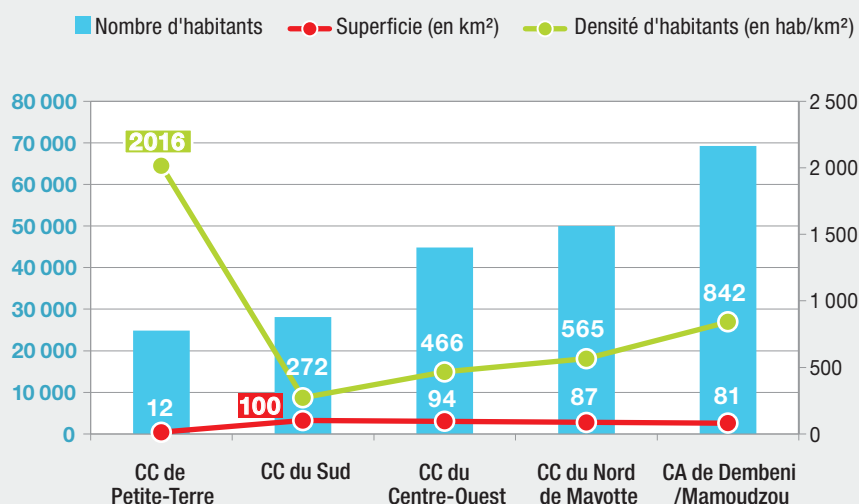
5 EPCI À FISCALITÉ PROPRE SOIT, PAR RAPPORT À 2016 :

- › 4 CC (pas de changement)
- › 1 CA (pas de changement)

NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



EPCI : RÉPARTITION CROISSANTE DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE

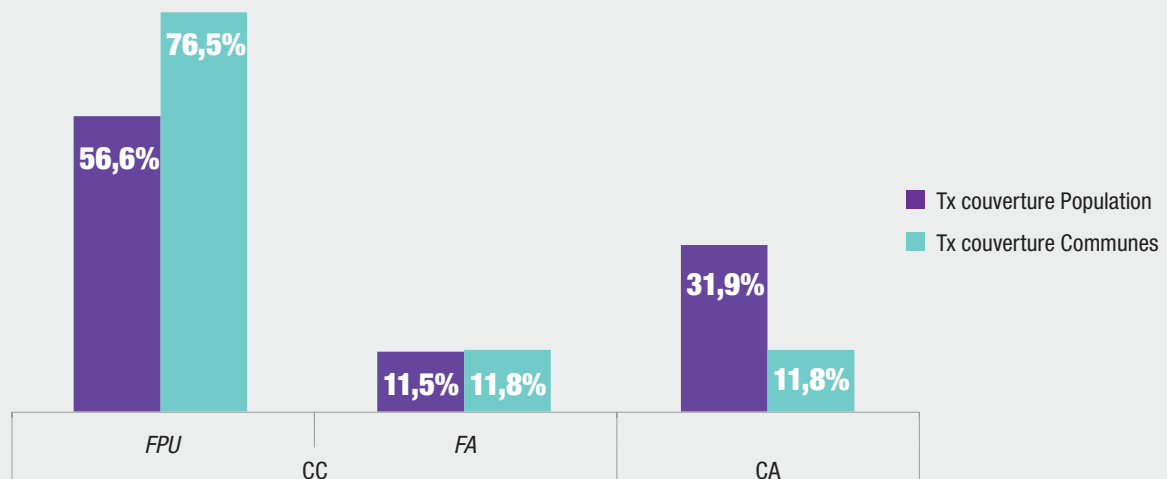


Le département de Mayotte (376 km²), situé dans l'archipel des Comores, est essentiellement composé de deux îles : Petite-Terre (11 km²) et Grande-Terre (363 km²). À l'exception de Petite-Terre qui accueille l'aéroport, le reste du territoire présente, du fait de son origine volcanique, un important relief dont les points culminants peuvent dépasser les 500 m (Mont Mtsapéré à 572 m, Mont Chougni à 594 m...) voire les 600 m (Mont Bénata à 660 m). Ces massifs accidentés, fortement érodés par l'humidité tropicale (« padzas ») et peu fertiles, contraignent la population à s'installer sur la bande plate du littoral. On note une forte concentration dans la pointe orientale de l'île notamment entre le pôle urbain de Mamoudzou (siège de la préfecture, du conseil général...) qui regroupe à lui seul 27 % de la population du département sur 11 % de son territoire pour une densité de 1 363 hab./km² (deux fois supérieure à la densité de l'île, de 627 hab./km²) et Petite Terre qui abrite sur 3 % du territoire mahorais, 11 % de sa population soit une densité exceptionnelle de 2 016 hab./km².

MAYOTTE			Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Sans modif. du périmètre	FA	CC	CC de Petite-Terre		Aucun changement	2
Sans modif. du périmètre	FPU	CC	CC du Centre-Ouest		Aucun changement	5
		CC	CC du Nord de Mayotte		Aucun changement	4
		CC	CC du Sud		Aucun changement	4
		CA	CA de Dembeni / Mamoudzou		Aucun changement	2



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



Ce dynamisme, caractérisé par la concentration des infrastructures économiques et portuaires intermodales, permet à la fois à l'aire urbaine de Mamoudzou d'étendre sa croissance urbaine aux quartiers limitrophes (de Longoni à Tsoundzou 2) qui deviennent, de ce fait, des espaces périurbanisés en formant un « ruban urbain »⁽³⁾, et également à attirer une grande partie de la population insulaire, accentuant ainsi un déséquilibre territorial déjà important.

Mayotte se caractérise par son taux démographique élevé (le plus important de France, car s'il atteint entre 2 et 4,9 % par an pour la majorité du territoire, à l'exception de la pointe nord occidentale (0 à 1,9 % par an) et sud (<0%), il se situe entre 5 et 9 % pour les espaces du « ruban urbain »). Cette démographie fait de l'archipel de Mayotte le plus jeune département de France : plus de la moitié de sa population a, en effet, moins de 18 ans. Cependant face à un taux de chômage important (27,1 % en 2016) et malgré une forte immigration (environ 40 % de la population), son solde migratoire reste négatif.

3. *La dynamique urbaine à Mayotte : l'étalement de Mamoudzou et la « périurbanisation » des centres petits-terriens*, Joël Ninon, Les cahiers d'outre-mer, octobre-décembre 2007.

PORTRAITS RÉGIONAUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

.....

JUN 2017

.....

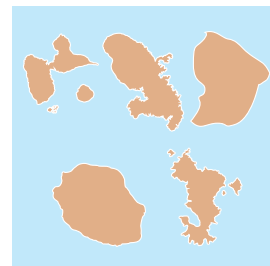
Référence : E245

.....

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a profondément modifié le paysage intercommunal, prenant la suite d'un premier mouvement de fusion de communautés engagé par la loi du 16 décembre 2010. À l'issue de la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI), la France compte désormais 1 266 intercommunalités (communautés et métropoles), soit une diminution de 39 % par rapport à 2016.

En dressant des « portraits régionaux de l'intercommunalité », Territoires Conseils vous propose un zoom sur les évolutions des périmètres intercommunaux et l'état actuel des communautés par départements, par type de fiscalité, par nombre de communes (données collectées entre janvier et avril 2017). Vous y trouverez également la liste et le nom des communautés et métropoles actuelles ainsi que la liste des anciens groupements dont elles sont issues et le type d'opération mis en œuvre par les SDCI (fusions, extensions de périmètres...).

Ces « portraits » ont été réalisés par Benjamin Bernot, stagiaire en Master II « Conduire et évaluer les politiques publiques » à l'Université Paris 13, sous la direction de Catherine Donou, chargée de mission Territoires Conseils.



Pour consulter et/ou télécharger cette publication :

www.caissedesdepotsdesterritoires.fr

 @CaissedesDepots

www.groupecaissedesdepots.fr

Pour la réussite de tous les projets

GROUPE

